EST-IL PERMIS À LA FEMME EN ÉTAT DE MENSTRUES D'ENTRER À LA MOSQUÉE ?

Publié par Cheikh Moqbil Al-Wadi'i. Publié dans Divers



Est-il permis à la femme en état de menstrues d'entrer à la mosquée ?
Cheikh Moqbil Ibn Hadi Al-Wadi'i

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.





Télécharger | 1min 40

Question :
Est-il permis pour la femme musulmane d'entrer à la mosquée lorsqu'elle a ses menstrues ? Et comment peut-on réunir entre les hadiths suivants : « Le croyant ne devient pas impur. » et « que celles en état de menstrues s'écartent du moussalla (lieu de prière). » ?

Réponse :

Ce qui est apparent, c'est qu'il n'y a pas de mal à cela. Quant au hadith « **Je ne permets pas la mosquée à celle en état de menstrues, ni à celui en état de grande impureté.** », c'est un hadith faible. Et le Prophète (صلى الله عليه وسلم)a dit : « **Tes menstrues ne sont certes pas dans ta main.** ».

Quant au hadith : « **qu'elles s'écartent du moussalla.** », il est particulier. Et il est apparent que son sens est : qu'elles ne prient pas avec les prieurs comme les femmes qui prient avec l'imam et les musulmans le jour de l'aid. Ainsi, au moment de la prière, elles s'écartent du moussalla et ne prient pas. Ceci est ce qui est apparent.

Et la femme, si elle est en état de menstrues, il n'y a pas de mal [qu'elle entre dans la mosquée] à condition qu'elle ne souille pas la mosquée, ceci est une chose.

Et il y avait une femme dans la mosquée du Prophète (صلى الله عليه وسلم) qui avait une tente. Il arrivait donc à cette femme ce qui arrive aux autres femmes. Malgré cela, le Prophète (صلى الله عليه وسلم) ne lui a pas dit : « Lorsque viennent tes menstrues, sors de la mosquée. ».

[Fin de la réponse de Cheikh Moqbil Ibn Hadi Al-Wadi'i, qu'Allah lui fasse miséricorde]



Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.



Télécharger | 0min 15

Question :
Est-il correct pour la femme en état de menstrues d'entrer à la mosquée ?

Réponse :

Je ne connais rien qui empêche cela. Quand au hadith : « **La mosquée n'est pas permise pour celle en état de menstrues ni pour celui en état de grande impureté.** », c'est un hadith faible.

[Fin de la réponse de Cheikh Moqbil Ibn Hadi Al-Wadi'i, qu'Allah lui fasse miséricorde]

 Traduit et publié par an-nassiha.com